

Analyse des parcours en 2023 des salariés



Analyse des dossiers Projet de Transition Professionnelle (PTP) relevant d'AKTO

En bref sur les salariés relevant d'AKTO, ayant sollicité un financement :

- **231** dossiers déposés soit **11%** des dossiers en 2023. (Même ratio qu'en 2022)
- **55%** des demandeurs sont des femmes. Proportion supérieure de 4 points à 2022. Soulignons également que cette proportion est inférieure de 6 points à l'ensemble des demandes PTP en 2023 où traditionnellement le dispositif est davantage demandé par les femmes.
- **65%** des demandeurs ont plus de 35 ans et **70%** ont au moins le bac en poche.
- **94%** sont non cadres.
- **74%** des demandes ont eu un accompagnement CEP (parmi lesquels **91%** ont été accompagnés par le réseau EVA). On note que le recours au CEP est légèrement moins important que dans les autres secteurs d'activité. Sur le global, ce sont en effet 77% des salariés qui recourent au CEP lors de la mise en place d'un PTP.
- Comme en 2022, **51%** des demandes proviennent d'entreprises dont l'effectif est inférieur à 50 salariés. C'est 16 points de plus qu'au régional.
- 13% sont en CDD ou intérim soit **24 %** des demandes de ce public en 2023.

✦ **Les 10 activités principales relevant d'AKTO dont les salariés ont le plus sollicité le dispositif PTP.**

Code APE	Libellé	Nombre de demandes
5610A	Restauration traditionnelle	25
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	22
8010Z	Activités de sécurité privée	18
8559A	Formation continue d'adultes	17
5629A	Restauration collective sous contrat	15
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	14
5610C	Restauration de type rapide	12
9700Z	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	12
8020Z	Activités liées aux systèmes de sécurité	6
5629B	Autres services de restauration	5

- Ces 10 activités représentent **63%** des demandes émanant des salariés relevant d'AKTO. Comme en 2022, le code APE 5610A – Restauration traditionnelle – représente à lui seul plus de 10% des demandes.
- On relève avant tout un nombre conséquent de demandes sur des fonctions support utiles dans différents domaines d'activité, mais également des projets de reconversion vers des métiers qui sont en tension chez AKTO. Le tableau ci-dessous permet de distinguer ces demandes en fonction du secteur d'activité ciblé du salarié.

Libellé	Nombre de demandes présentées en commission	Nombre de demandes totales acceptées	Nombre de demandes présentées relevant d'AKTO	Nombre de demandes acceptées relevant d'AKTO
Comptabilité	115	93	10	9
Études et développement informatique	98	59	13	8
Assistanat en ressources humaines	92	70	11	9
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	91	80	8	7
Formation professionnelle	61	45	7	6
Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle	52	47	7	7
Secrétariat comptable	47	27	5	2
Secrétariat	40	27	3	3
Électricité bâtiment	34	29	5	5
Assistance auprès d'enfants	32	27	5	5
Total	662	504	79	61

- Sur cette sélection de métier, on note ainsi que **13** salariés, travaillant déjà dans une entreprise adhérente de chez AKTO ont été refusés. Peut-être ont-ils été financés par la suite par le biais de la pro-A ou du plan de développement des compétences ?
- Par ailleurs **140** autres salariés ont été refusés alors qu'ils auraient pu venir renforcer les besoins conséquents sur ces métiers.

✚ Les métiers relevant d'AKTO qui ont le plus sollicité le dispositif.

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes
K2503	Sécurité et surveillance privées	21
G1803	Service en restauration	12
G1703	Réception en hôtellerie	11
J1301	Personnel polyvalent des services hospitaliers	10
G1603	Personnel polyvalent en restauration	10
G1602	Personnel de cuisine	10
K2204	Nettoyage de locaux	6
K2111	Formation professionnelle	6
K1304	Services domestiques	5
M1607	Secrétariat	5

- Ces métiers représentent **42%** des demandes émanant des salariés relevant d'AKTO. Comme en 2022, le métier correspondant au code ROME K2503 - Sécurité et surveillance privées- concentre près de **10%** des demandes.

✚ Les 10 métiers les plus visés par les demandes des salariés relevant d'AKTO.

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	15
M1805	Études et développement informatique	13
M1501	Assistanat en ressources humaines	11
M1203	Comptabilité	10
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	9
K2111	Formation professionnelle	8
M1609	Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	8
G1204	Éducation en activités sportives	8
F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	8
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle	7

- **42%** des salariés relevant d'AKTO vise un de ces 10 métiers. Le métier correspondant au code ROME J1506 - Soins d'hygiène, de confort du patient - attire **6%** des demandes.

Analyse des dossiers PTP acceptés relevant d'AKTO

- **11%** des dossiers PTP financés par Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine proviennent de salariés relevant des branches d'AKTO. A noter que **3** personnes ont abandonné leur formation, bien qu'elles aient obtenu le financement.

Dossiers acceptés	Global TPNA	AKTO	%
Nombre de demandes déposées	2212	231	10%
Nombre de demandes acceptées	1475	159	11%
Nombre de demandes abandonnées	39	3	8%

- Le taux de financement pour les salariés travaillant chez des entreprises adhérentes d'AKTO est de **75%**, c'est **5** points de plus qu'en 2022 et que le taux de financement général 2023.
- **10%** des fonds dégagés pour financer les projets de transition professionnelle ont bénéficié aux salariés relevant d'AKTO. Le coût moyen d'un dossier PTP est supérieur à celui d'un dossier relevant d'AKTO. Les dossiers PTP ont coûté **27 346** euros tandis qu'en moyenne les dossiers PTP des salariés des branches d'AKTO ont coûté **26 119** euros.

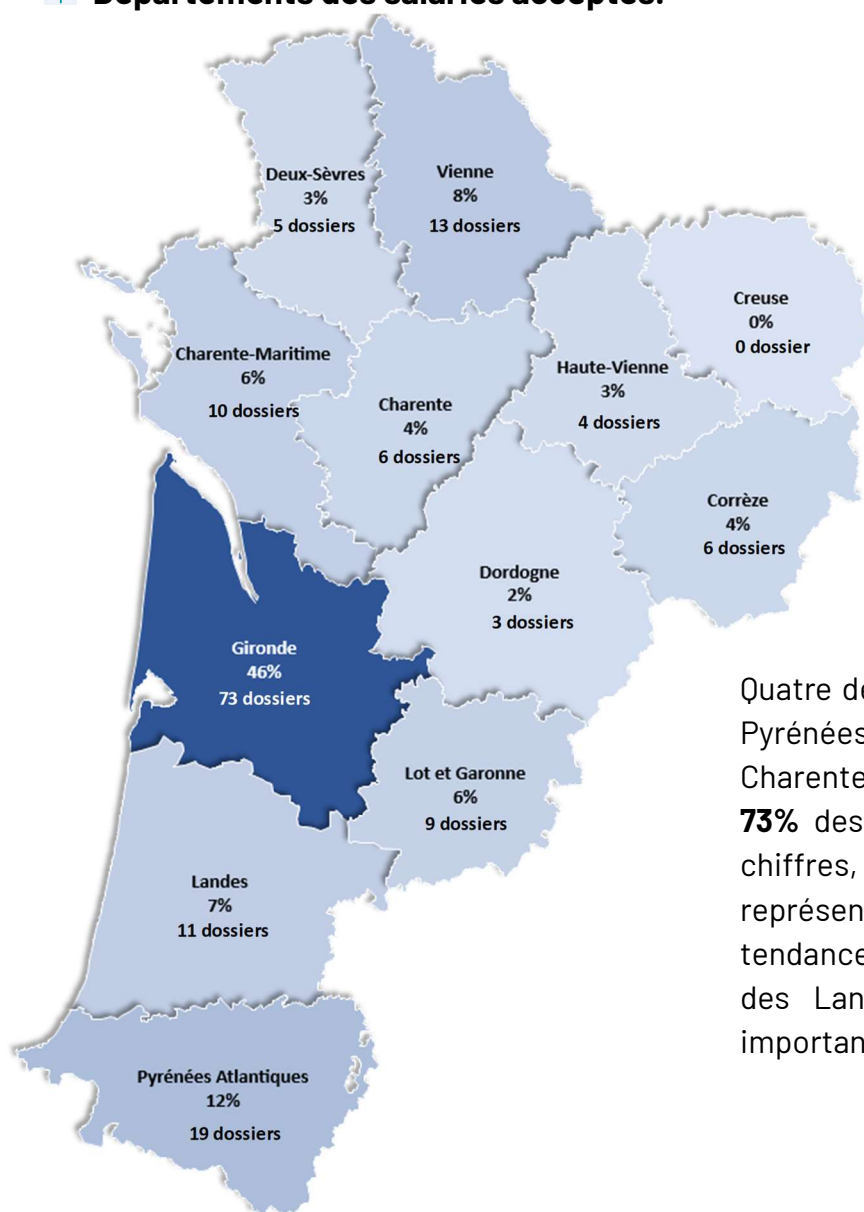
Coûts dossiers acceptés pris en charge par AT PRO	Global TPNA	AKTO	%
Total engagement financier	40 335 981 €	4 152 896 €	10%
Coût moyen des dossiers acceptés	27 346 €	26 119 €	
Coût moyen pédagogique des dossiers acceptés	7 916 €	7 982 €	

- **11** dossiers ont été déclarés « irrecevables » avant passage en commission pour le motif suivant : délais de dépôt non respectés, critères d'éligibilité non remplis, formation non inscrite au RNCP. Enfin, **7** personnes ont annulé leur dossier avant le passage en commission.

Focus sur les demandeurs dont le dossier a été accepté et relevant d'AKTO.

- **53%** des demandeurs, dont la formation a été financée, sont des femmes. Identique à 2022 et 7 points de moins qu'au niveau régional en 2023.
- **68%** ont plus de 35 ans et **96%** sont non cadres.
- **33%** des bénéficiaires ont un niveau inférieur au BAC.
- **81%** des salariés financés, ont bénéficié d'un accompagnement CEP (parmi lesquels la quasi-totalité **-94%-** a été accompagnée par le réseau EVA).

Départements des salariés acceptés.



Quatre départements (la Gironde, les Pyrénées Atlantiques, La Vienne et la Charente-Maritime) représentent **73%** des demandes acceptées. Ces chiffres, où la Vienne est plus représentée, tranchent avec la tendance générale où le département des Landes prend une part plus importante.

✦ **Les 10 métiers les plus financés aux salariés relevant d'AKTO.**

Code ROME	Intitulé du métier	Nombre de demandes acceptées
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	13
M1501	Assistanat en ressources humaines	9
M1203	Comptabilité	9
M1805	Études et développement informatique	8
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	7
F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	7
K1801	Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle	7
K2111	Formation professionnelle	6
F1602	Électricité bâtiment	5
K1303	Assistance auprès d'enfants	5

- Comme en 2022, presque un salarié sur deux relevant d'AKTO vise un de ces 10 métiers et le métier correspondant au code ROME J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient - concentre à lui seul presque 1 salarié sur 10 (**8%** des dossiers acceptés).

✦ **Sur cette année 2023, les transitions les plus financées aux salariés relevant d'AKTO sont les suivantes :**

RNCP	Libellé	Nombre de demandes acceptées
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	13
RNCP37674	TP - Développeur web et web mobile	8
RNCP37274	TP - Conseiller en insertion professionnelle	7
RNCP1884	TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	6
RNCP35633	TP - Gestionnaire de paie	6
RNCP37121	TP - Comptable assistant	5
RNCP37275	TP - Formateur professionnel d'adultes	5
RNCP35030	TP - Assistant ressources humaines	5
RNCP28048	CAP - Accompagnant éducatif petite enfance	5
RNCP37442	TP - Electricien d'équipement du bâtiment	5

- Comme en 2022, ces 10 formations représentent **41%** des demandes financées aux salariés relevant d'AKTO et le RNCP35830 - DE AIDE SOIGNANT - concentre **8%** des demandes à lui seul.

Analyse des dossiers PTP refusés relevant d'AKTO

- En ce qui concerne les dossiers PTP refusés par Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine, les salariés relevant d'AKTO, représentaient environ **9%** des dossiers refusés et **7%** de l'engagement financier qui eût été nécessaire.

Focus refusés	GLOBAL TPNA	AKTO	%
Nombre de demandes refusées	618	54	9%
Total coût pédagogique des dossiers refusés	5 172 883€	381 276 €	7%
Coût moyen pédagogique des dossiers refusés	8 745 €	8 186 €	

Focus sur les salariés ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

En 2023, **8% des salariés de l'OPCO AKTO** ayant déposé un dossier possèdent une RQTH.

FOCUS RQTH	Global TPNA	AKTO
Nombre de dossiers BOE reçus	287	19
Nombre de dossiers présentés en commission	266	17
Nombre de dossiers acceptés en commission	232	14
Nombre de dossiers éligibles à un cofinancement AGEFIPH	171	9
Nombre de dossiers bénéficiant d'un cofinancement AGEFIPH	159	7

7% de l'ensemble des salariés ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) relèvent de l'OPCO AKTO.

Focus sur les dossiers « Démission-reconversion » relevant d'AKTO

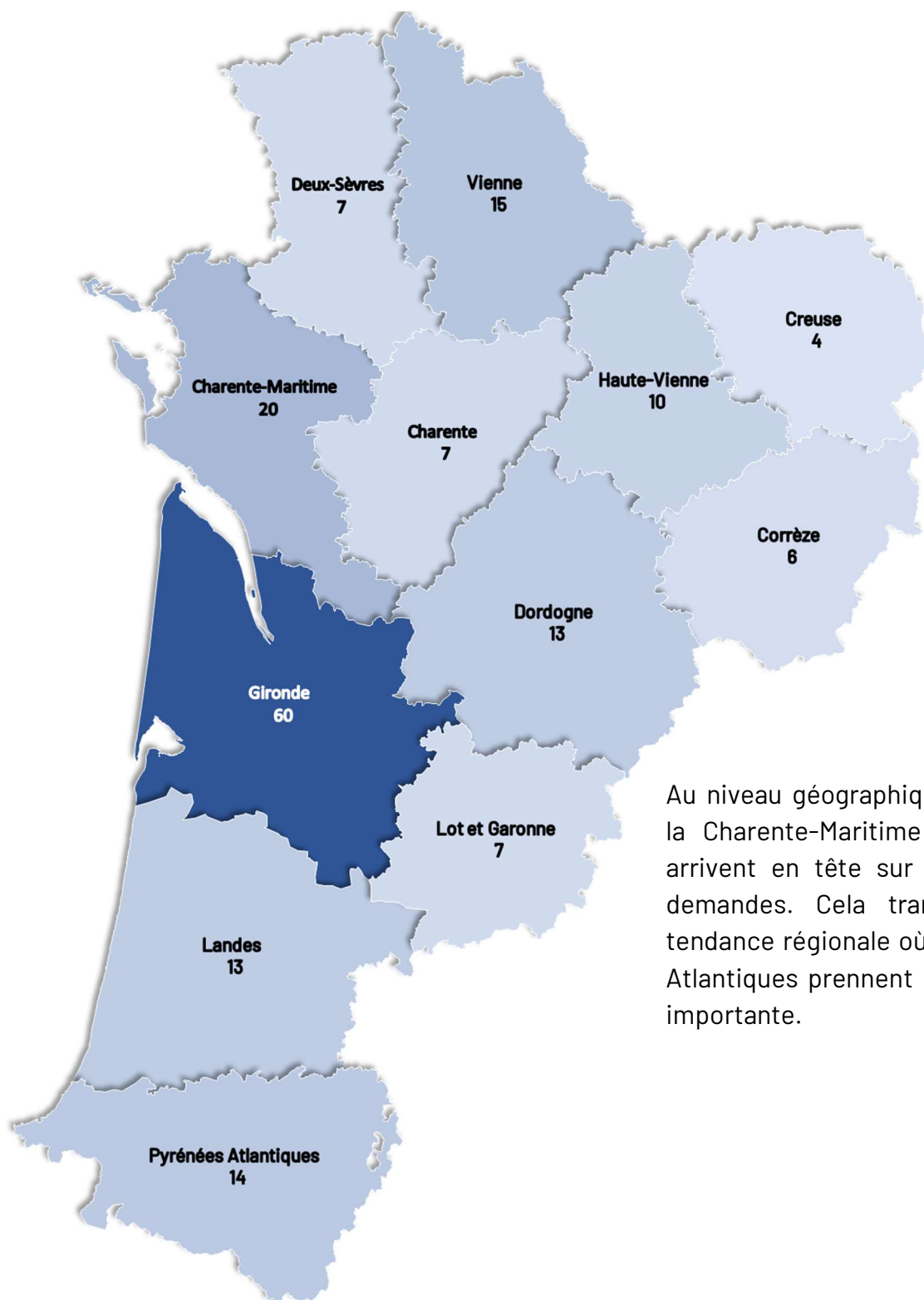
Une évolution du système cette année a permis d'être plus précis pour 2023.

- En 2023, nous avons eu 2354 dossiers déposés dont **194** relevant d'AKTO soit environ **8%** des dossiers (**64%** en provenance d'entreprises de moins de 50 salariés, ce qui est 8 points supérieur au niveau régional).
- Un taux d'acceptation de **92 %**, c'est **5 points de moins** que le taux général. Au total **176** dossiers ont été validés.
- Sur ces **176** dossiers acceptés, **le ratio hommes/ femmes est de 50%**.
- **Près de 7 candidats sur 10** au dispositif ont plus de 35 ans
- **15%** sont cadres, c'est 6 points de moins que la moyenne régionale.
- **Plus d'1 salarié sur 3 a un projet de formation.** Cela représente une caractéristique des salariés relevant d'AKTO puisque d'ordinaire au moins les deux tiers des candidats au dispositif ont pour projet principal de se mettre à leur compte.

Création	99	56%
Formation	68	39%
Création avec formation	9	5%

- **88%** des salariés ont été accompagnés par les conseillers du réseau EVA.


Nombre de dossiers acceptés par département



Au niveau géographique, la Gironde, la Charente-Maritime et la Vienne arrivent en tête sur le nombre de demandes. Cela tranche avec la tendance régionale où les Pyrénées-Atlantiques prennent une place plus importante.



Les 10 activités principales relevant d'AKTO dont les salariés ont le plus sollicité le dispositif « démission-reconversion ».

CODE APE OPCO	Libellé APE	Total dossier Démissionnaire
5610A	Restauration traditionnelle	25
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	18
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	14
5610C	Restauration de type rapide	14
8559A	Formation continue d'adultes	10
4669B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	5
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	5
8010Z	Activités de sécurité privée	5
7830Z	Autre mise à disposition de ressources humaines	4
5629A	Services des débits de boissons	4

 Ces 10 activités représentent plus d'une demande sur deux (54%). Comme pour le PTP, le domaine le plus impacté concerne la restauration traditionnelle avec **13%** des dossiers déposés et acceptés.


Top 10 des formations demandées par les salariés relevant d'AKTO qui ont le plus sollicité le dispositif « démission-reconversion ».

Libellé	Total dossier Démissionnaire
TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR	4
DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS)	3
CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE	3
TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE	3
DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER (DEI)	3
TITRE PROFESSIONNEL SECRÉTAIRE ASSISTANT MÉDICO SOCIAL	2
TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE	2
CAP MAROQUINERIE	2
ASSISTANTE MATERNELLE	2
EMPLOYEE ADMINISTRATIF ET D'ACCEUIL	2

 Un salarié sur quatre sollicitant le dispositif pour une action de formation s'oriente vers une de ces 10 formations.

Focus sur les dossiers « Validation des Acquis de l'Expérience » relevant d'AKTO

En 2023, au total en région, 262 salariés ont sollicité le dispositif VAE, 251 dossiers sont passés en commission et 245 ont été acceptés, soit un taux d'acceptation de 98%.

- AKTO représente **12%** des dossiers déposés et financés soit **29** dossiers durant cette période.
- Les dossiers acceptés concernaient les titres suivants :

Code RNCP	Libellé RNCP	Nbre de dossiers acceptés
RNCP36004	DE - Accompagnant éducatif et social	3
RNCP37679	DE - Educateur de jeunes enfants	3
RNCP28048	CAP - Accompagnant éducatif petite enfance	3
RNCP36625	Chargé d'accompagnement social et professionnel	2
RNCP37910	BAC PRO - Cuisine	2
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	1
RNCP35832	DE - Auxiliaire de puériculture	1
RNCP492	DE - de moniteur éducateur (DEME)	1
RNCP37275	TP - Formateur professionnel d'adultes	1
RNCP34029	BTS - Support à l'action managériale	1
RNCP34824	DE - Diplôme d'Etat d'assistant de service social	1
RNCP37274	TP - Conseiller en insertion professionnelle	1
RNCP247	TP - formateur professionnel d'adultes	1
RNCP37231	BAC PRO - Accompagnement, soins et services à la personne	1
RNCP12508	BAC PRO - Cuisine	1
RNCP35527	TP - Responsable d'établissement touristique	1
RNCP37191	BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous »	1
RNCP31096	CAP - Commercialisation et services hôtel-café-restaurant	1
RNCP37909	Commercialisation et services en restauration	1
RNCP35523	BTS - Diététique	1
RNCP37889	Management en hôtellerie - restauration (option A : Management d'unité de restauration ; option B : Management d'unité de production culinaire ; option C : Management d'unité d'hébergement)	1

Focus sur les dossiers « Transitions Collectives (TRANSCO) » relevant d'AKTO

En 2023, 18 entreprises se sont engagées dans ce dispositif expérimental, à la suite de quoi une vingtaine de salariés ont déposé une demande de financement.

- Cette année, sur plus de 400 entreprises repérées par nos équipes en région, nous en avons identifié **45**, soit plus de **11%**, relevant d'AKTO. Elles avaient toutes en commun la caractéristique de traverser des mutations importantes. Nous les avons contactées afin de leur présenter le dispositif. Ces entreprises exerçaient des activités notamment dans les domaines comme :

Ingénierie, études techniques, activités des sociétés holding, restauration traditionnelle Hôtels et hébergement similaire, restauration traditionnelle, débits de boissons, commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé, restauration de type rapide, vente à domicile, vente à distance sur catalogue général, cafétérias et autres libres services...

3 entreprises adhérentes de l'OPCO AKTO ont adhéré à TransCo en 2023.

- **SIPPA** dans le département des Landes et dans le domaine « Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction (4673A) ».

12 emplois fragilisés, 0 dossier déposé et financé pour le moment (Accord déposé le 09/11/2023).

- **ASSO AIDE PROMOTION EMPLOI DES JEUNES** dans le département de la Charente et dans le domaine des « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (9499Z) ».

23 emplois fragilisés, 0 dossier déposé et financé pour le moment (Accord déposé le 28/11/2023).

- **SA IRIS** dans le département de la Charente-Maritime et dans le domaine des « Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé (4690Z) ».

22 emplois fragilisés, 0 dossier déposé et financé pour le moment (Accord déposé le 21/12/2023).